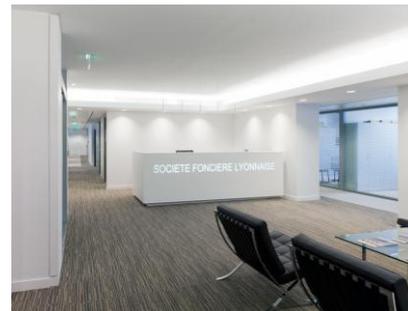


■ SFL – Clôture de l’offre de rachat obligataire

Paris, le 28 novembre 2014

L’offre de rachat lancée le 20 novembre 2014, portant sur deux souches obligataires à échéance mai 2016 et novembre 2017, a été clôturée le 27 novembre 2014. Le succès de cette opération permet à SFL de racheter une partie de ses obligations pour un montant nominal de 300 M€, conforme à son objectif initial, dont 200 M€ sur la souche 2016 et 100 M€ sur la souche 2017.

Cette opération de rachat, couplée à la nouvelle émission obligataire de 500 M€ à 7 ans émise le 20 novembre 2014, permet à SFL d’allonger significativement la maturité moyenne de sa dette et d’en réduire le coût moyen futur.



A PROPOS DE SFL :

Leader sur le segment prime de l’immobilier tertiaire parisien, la Société Foncière Lyonnaise se distingue par la qualité de son patrimoine évalué à 4,1 milliards d’euros, avec des immeubles concentrés dans le Quartier Central des Affaires de Paris (Louvre Saint-Honoré, Edouard VII, Washington Plaza...) et par la qualité de son portefeuille de clients, constitué de sociétés prestigieuses opérant dans le secteur du conseil, des médias, du digital, du luxe, de la finance et de l’assurance.

MARCHÉ DE COTATION :

Euronext Paris Compartiment A
– Euronext Paris ISIN
FR0000033409 – Bloomberg :
FLY FP – Reuters : FLYP PA

NOTATION S&P : BBB- stable

www.fonciere-lyonnaise.com